



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 60686

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset expose a M le ministre delegue au tourisme que, pour la cinquieme annee consecutive, la France va battre tous les records touristiques. En effet, apres les records historiques de 1991, l'annee 1992 devra marquer une nouvelle progression. Cette progression est contredite par le mauvais etalement des vacances d'ete, lequel coute beaucoup plus cher a l'ensemble de la nation. Il lui demande quelle solution il compte apporter a ce qui constitue, en France, un veritable probleme.

Texte de la réponse

Reponse. - Le calendrier triennal 1993-1996, publie au Journal officiel du 23 juillet 1992, confirme les avancees realisees lors de la revision du calendrier 1990-1993. Ainsi, il reprend les dispositions preconisees par le conseil national du tourisme a savoir une annee repartie en trente-six semaines de travail pour seize de conges, ainsi que l'etablissement de trois zones etalees sur un mois pour les conges d'hiver et de printemps. Ces vacances sont organisees en semaines pleines, ce qui favorise une exploitation optimale du parc d'hebergement. Il est cependant exact, comme le souligne l'honorable parlementaire, que le zonage des conges d'ete n'a pas ete retenu par le Gouvernement pour le calendrier 1993-1996. Le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture n'est pas hostile a son principe mais sa mise en oeuvre se heurte a l'obstacle important que constitue le baccalaureat actuellement organise a date unique.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60686

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 1992, page 3626